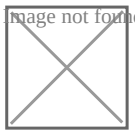


# Annulation d'une commande ferme par le e-commerçant

Par **Cossanteli**, le **21/04/2015** à **09:43**

Bonjour
le 12 mars je commande un article sur cdiscount au prix de 660€, vendu par un de leurs partenaires, et valide la commande par un paimeent CB en 4 fois. Cdiscount m''informe que je dois attendre validation de leur part et du commerçant partenaire.
Le 13 mars je reçois cette confirmation de Cdiscount, validant aussi la commande de la part de leur partenaire.
Le 20 mars sur mon espace client mobile je constate que l'article est expédié;
Le 23 mars suite à une relance par mail de ma part, je reçois un coup de fil du partenaire qui m'informe que le produit n'est plus disponible et me conseille d'annuler ma commande, ce que je refuse. (10 jours entre la validation de la commande et cette information)
le 25 mars je constate que ce même article est toujours vendu, donc disponible par Cdiscount et le même partenaire, mais au prix de 1172€.
Je m'en étonne auprés de leur service clients, et face à leur maintien de position (non disponible) je les informe que je suis prêt à accepter une autre offre de leur part (technologie, qualité et avantage prix équivalent). Aprés réflexion de leur part, refus.
Le 02/04 je reçois purement et simplement un avis d'annulation de ma commande et de remboursement de mon premier versement.

Ont-ils le droit d'annuler la commande de manière unilatérale?
Que le produit ait été indisponible j'aurai pu le comprendre, mais j'aurai dû en être informé avant validation et confirmation de leur part le 13 mars.
De toute évidence le produit ayant été toujours disponible le 25/03, à 500€ de plus, ils ont fait une erreur sur le prix et refuse de l'assumer, ou même toute autre transaction amiable.
J'ai donc maintenu ma demande de recevoir cet article, et laissé une porte ouverte quand à considérer que le premier paiement soit considéré comme un acompte, donc soumis à pénalité en cas d'annulation de la part du vendeur.
J'ai saisi le médiateur Fevad, mais souhaiterai avoir des éléments sur le code de la consommation sur ce dossier.
J'ai évidemment en ma possession la copie écrand e mon espace mobile avec commande validée et expédiée, daté du 20/03, une copie écran du produit encore en vente le 25/03, et copie d tous nos échanges par mail.

Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés